

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 janvier 2025

MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER NOS ENFANTS ACCUEILLIS EN CRÈCHES
PRIVÉES À BUT LUCRATIF - (N° 702)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 54

présenté par
Mme Céline Hervieu

ARTICLE 4

Au début de l'avant-dernière phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« Son contenu »,

le mot :

« Il ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.